

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	70 (1982)
Heft:	[4]
Artikel:	Groupes
Autor:	Humbert-Droz, Jenny / Beeler, F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-276454

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Politique

23 élues au Grand Conseil vaudois

Elles seront 23 à se faire assemerter le 6 avril prochain, soit une de moins qu'en 1978. Je l'avais un peu pressenti (cf FS mars) : Lausanne perdait 5 sièges pour des raisons démographiques, or Lausanne avait élu 12 députées en 1978, soit la moitié des élues du canton ; aujourd'hui, c'est Lausanne, avec ses 9 élues, qui fait reculer de 0,5 % la proportion des élues au législatif cantonal.

Ces élues se répartissent ainsi : 11 socialistes, 6 libéraux, 2 radicales, 2 GPE, 1 démo-chrétienne et 1 popiste.

Voici les proportions d'élues depuis que nous avons le droit de vote :

Année	Nombre de sièges	Dont femmes	%
1962	197	12	6,09
1966	197	16	8,1
1970	197	22	11,1
1974	200	16	88
1978	200	24	12
1982	200	23	11,5

Notons qu'il y a 24 femmes dans les « viennent ensuite » et qu'il y a donc de fortes chances pour que l'une ou l'autre d'entre elles vienne rejoindre les 23 élues.

Nous saluons les députées anciennes et nouvelles :

- à Lausanne : Suzy Cornaz (lib), Christiane Jaquet (POP), France-Line Matile (lib), Jacqueline Maurer (rad), Monique Mischler (s), Marguerite Narbel (lib), Françoise Pitteloud (s), Armine Scherler (s), Raymonde Troyon (s).
- dans l'arrondissement électoral de Grandson : Juliette Cerutti (s).
- Pully : Adeline Jeanneret (s).
- Romanel : Rose-Marie Godi (PDC), Hélène Grand (POP), Marie-Louise Jost (GPE).
- Lavaux : Janine Coderey (lib).
- Morges : Josette Borgeaud (s).
- Ecublens : Lisette Perey (s).
- Nyon : Gabrielle Ethenoz (s).
- Begnins : Marianne Fritsch (lib), Anne-Lise Monnier (lib).
- La Tour : Janine Juvet (rad).
- Montreux : Marie Madeleine Durniat (s).
- Yverdon : Marie-Antoinette Martin (s).

Sch

Fribourg : les élections communales

Quelques semaines seulement après les élections cantonales, les Fribourgeoises et les Fribourgeois ont eu à élire leur conseil communal (organe exécutif, dans le canton de Frg) et, dans une douzaine de cas, leur conseil général (législatif), prévu pour les communes de plus de 600 habitants. Sans tenir compte

des communes qui ont dû effectuer une élection complémentaire dont je n'ai pas les résultats, j'ai compté 85 femmes élues.

En sachant que le nombre des conseillers communaux varie selon le nombre de citoyens de la commune, il me semble tout de même possible de faire une petite statistique pour voir combien de communes ont fait confiance aux femmes.

Districts communes	Nbre de femmes élues	Nbre de comm. ayant élue des femmes
Veveyse	15	2
Singine	19	7
Sarine	55	23
Lac	39	14
Gruyère	39	12
Glâne	46	12
Broye	46	15
Total	259	85
		78

* La Sarine est le district dont le centre est la ville de Fribourg.

Quatre communes ont élu deux femmes.

Le tiers des communes a donc élu une (ou deux) femmes. Quand on sait que les femmes représentent plus de 50 % de la population du canton, on se prend à rêver. Dix ans après l'établissement du droit d'éligibilité, quelques mois après l'acceptation de l'égalité des droits... Est-ce que cela prouverait que les femmes, au niveau communal, ne votent pas pour les femmes ? Dans une commune de la périphérie de Fribourg, Givisiez, 4 femmes se présentaient. Aucune n'a été élue. L'explication des spécialistes a été que les voix se sont dispersées sur elles, il aurait fallu que se présente une seule d'entre elles ! Parce qu'on veut bien élire une femme (« il faut le regard d'une femme » ai-je entendu dire ces messieurs) mais deux, c'est déjà trop.

Mais ne nous plaignons pas puisqu'il y a progression, puisqu'il y a une femme — la première — à l'exécutif de la capitale, Madeleine Duc.

Il reste à souhaiter que les femmes s'engagent dans les nouvelles commissions qui se créent dans chaque commune, et qu'elles préparent, à travers une sérieuse conscientisation de leurs sœurs, les élections de 1986, afin que dans quatre ans on puisse vraiment changer la victoire des femmes auxquelles chaque commune du canton aura fait confiance.

Béatrice GEINOZ-BERSET

Examen d'entrée au collège (VD) (dernier chapitre)

Grâce au résultat du procès au Tribunal fédéral (voir notre dernier numéro), le Département de l'instruction publique et des cultes n'a plus le droit d'appliquer un barème différent aux garçons et aux filles lors de l'examen d'entrée au collège secondaire. Les douze fillettes dont les parents avaient recouru ont pu rester dans leur classe secondaire où elles avaient été admises provisoirement. Restait à régler le cas de celles dont les parents n'avaient pas recouru.

Le DIPC vient de faire le compte de celles qui auraient réussi en mai 1981 si on leur avait appliqué le même barème qu'aux garçons : elles sont 170, réparties dans le canton (dont 142 de douze ans et 28 de treize ans). La décision vient d'être prise par le Conseil d'Etat de les laisser entrer sans examen soit en 5e secondaire, soit en 6e secondaire si elles ne veulent pas perdre d'année, mais alors avec l'obligation de rattraper l'allemand. Des cours seront organisés pour ces élèves-là.

Voilà la fin d'une histoire qui aura beaucoup fait couler d'encre.

Sch

Berne francophone Demi-victoire «des boycottées»

«La paix du foyer conjugal passe par la bonne conduite du ménage et, comme le dit le dicton, l'amour passe par l'estomac» : ces vieux arguments ont encore servi. Ils ont été brandis par des députés de l'UDC lors du débat que le parlement bernois consacrait aux cours ménagers complémentaires. A l'issue de ce débat, les «boycotteuses» ne décrochent qu'une demi-victoire : elles militent pour un cours ménager mixte et facultatif, mais n'ont obtenu, pour l'heure, que l'abrogation de l'arrêté de 1952 sur l'enseignement complémentaire ménager, arrêté qui conférait à cet enseignement un caractère obligatoire.

Le laborieux trait de plume sur cette disposition légale, ramène à la loi un peu plus douce de... 1925. C'est toujours ça de pris. Mais nuance, et nuance de taille : les cours ne deviennent pas pour autant facultatifs pour les jeunes filles, ils le deviennent pour les communes organisatrices. Libre donc à ces dernières de décider le maintien ou la suppression de l'enseignement complémentaire ménager. Cette solution ouvre toute grande la porte à une nouvelle discrimination, entre jeunes filles des villes et des campagnes cette fois : les villages renonceront probablement moins facilement à mettre leur matériel d'enseignement ménager au placard...

F. Beeler

Groupes

AG de l'Union des Femmes de Lausanne

L'Union des Femmes de Lausanne a tenu dernièrement son assemblée générale sous la présidence de Mme Danielle Schlozer, en présence de Mme Vogelsang, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes.

Dans son rapport d'activité, Mme Schlozer évoqua les 9 conférences organisées durant l'année écoulée, en soulignant que ces rencontres mensuelles demeurent ouvertes non seulement à ses membres, mais à toutes les femmes.

D'un canton à l'autre

mes. Ensuite, les responsables des diverses activités sociales présentèrent leur rapport. Le bureau juridique, toujours très sollicité, a poursuivi sa tâche, ayant donné ses conseils gratuits à plus de 500 personnes, non seulement aux femmes, mais également aux hommes, toujours plus nombreux. Le Fonds de l'Aide aux mères a remis des bons d'achats pour un montant de Fr. 1 682.60, à raison de deux bons de Fr. 30.— par bénéficiaire. Quant à la salle de repos du Comptoir, ouverte aux exposants, mais aussi au public, elle a reçu 106 personnes, dames et messieurs.

Selon les Statuts de la Fondation Madeleine Moret, l'assemblée générale de la Maison de la Femme, également présidée par Mme Danielle Schlozer, s'est tenue au cours de la même séance. Différentes associations féminines assurent l'animation des services permanents de la Maison de la Femme ; la Fédération romande des consommatrices et le secrétariat de l'Association vaudoise des parents d'élèves offrent un service d'information ; la bibliothèque, ainsi que les rencontres d'accueil bihebdomadaires sont régulièrement fréquentées. Enfin, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a ouvert un bureau permanent le matin du lundi au vendredi ; en collaboration avec l'ADF, le bureau d'information-femmes (BIF) tente de résoudre d'autres problèmes. Citons encore la Galerie de l'Eglantine qui, comme chaque année, a présenté une dizaine d'expositions d'œuvres d'hommes et de femmes.

Protéger l'environnement, c'est aussi notre affaire (NE)

C'est ce que, depuis longtemps, les Consommatrices ont compris, puisque cet objectif figure à leur programme depuis bien des années déjà, en portant leur attention sur la récupération de l'aluminium. Cette action s'inscrit à juste titre au chapitre de la protection de l'environnement puisque la refonte de l'aluminium utilisé ne demande guère que 20 % de l'énergie employée à sa production initiale.

Les Consommatrices du Val de Travers, dont l'animatrice est Mme M. Delachaux, se sont associées aux Amis du Futur, pour récupérer l'aluminium usagé ou non utilisé, dans toute la région du Val de Travers. Cette activité a aussi une valeur éducative en attirant l'attention du public sur le gaspillage qui consiste à jeter à la poubelle tant d'objets ou déchets dont la récupération et le réemploi peuvent contribuer à réaliser des économies substantielles, à diminuer aussi la pollution, en conséquence à protéger l'environnement.

Ludothèques neuchâteloises

C'est des ludothèques qu'il faut parler. Il y a déjà sept ans que s'ouvriraient, à la Chaux-de-Fonds, à l'initiative d'un groupe d'actives de la FRC, une ludothèque, au local même des consommatrices, la troisième en Suisse, la première ayant été celle de Zofingue, la deuxième celle de Vevey. Rapidement connue et appréciée de la population chaux-de-

fonnière, la ludothèque put enrichir considérablement son stock de jouets, elle acquit un statut propre, s'installa dans un local plus grand et obtint de la Commune une subvention couvrant la location.

Actuellement les aides, toutes bénévoles, sont au nombre de dix. La ludothèque tient à disposition un millier de jouets. Elle est ouverte les mardis et jeudis après-midi. Le premier jeudi de chaque mois s'y tient une soirée d'animation à laquelle sont conviés les parents. Depuis janvier, et dans le cadre de la formation permanente des adultes, la ludothèque de la Chaux-de-Fonds forme des ludothécaires pour l'ensemble du canton. Treize animatrices sont en ce moment initiées à cette activité.

Il existe aujourd'hui, dans le canton, cinq ludothèques, réparties dans les différentes régions. La plus jeune vient de s'ouvrir à Couvet, pour le Val de Travers. Un don important de Pro Juventute a permis sa création.

Jenny Humbert-Droz

Jura : Un centre de liaison

Si les associations féminines jurassiennes veulent créer un centre de liaison, elles le diront le 22 avril : elles se rencontreront, en effet, à cette date — et à l'initiative du BCF — pour en débattre.

De tels centres existent déjà dans presque tous les cantons. Sous le toit d'une fédération, ils permettent aux associations féminines d'organiser des actions communes, de coordonner leurs efforts, de collaborer, d'échanger plus facilement renseignements et conseils.

Le BCF a rendu cette idée publique, le 8 mars — à l'occasion de la journée internationale des femmes — mais il avait déjà recueilli, à cette date, l'assentiment de la moitié des associations contactées pour la rencontre d'avril. Il attend beaucoup du futur centre de liaison, qui deviendrait son interlocuteur privilégié, sa « voix de la base », et son meilleur appui pour faire avancer les revendications féminines dans les dédales de l'administration. Dans l'organisation actuelle du BCF, cinq associations seulement sont représentées au sein de sa commission.

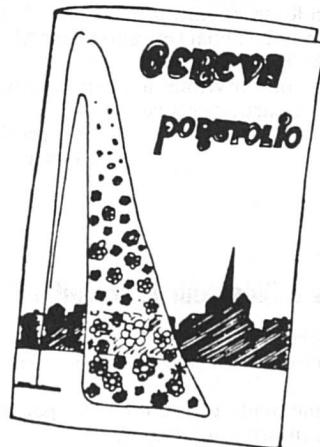
F. Beeler

Divers

Un guide pour Genève

Il faut être amoureuse pour inventer. Jane Thiébaud l'était certainement de Genève quand elle imagina cette nouvelle manière de découvrir une ville. Débarquée il y a vingt ans des Etats-Unis, Jane se souvint d'un conseil judicieux de sa mère : « Il y a toujours quelque chose à faire ». Alors, comme elle ne connaissait rien de ce qui était pour elle une nouvelle manière de vivre, même pas la saison des petits pois, et comme elle a un grand talent d'organisation, elle se mit à compiler toutes sortes de renseignements qui lui semblaient indispensables à la vie de tous les

jours. Puis, elle se dit que tous ces renseignements pourraient servir à d'autres femmes comme elles, un peu désemparées en arrivant à Genève. Faire un guide sous forme de livre eût été faire un produit fini, sans vie, à jeter au bout d'un an. Une ville bouge, ses horaires se transforment. Alors, elle inventa le PORTEFOLIO, c'est-à-dire un porte-documents dans lequel elle glisse une quantité d'informations et qu'on peut soi-même compléter.



Aujourd'hui, le GENEVA PORTEFOLIO n'est pas réservé exclusivement aux étrangères. Il peut très bien nous servir à toutes, car il donne une quantité appréciable de renseignements, des cartes magnifiques de la région, un calendrier des principaux événements, etc. Il est également très précieux pour apprendre aux enfants à lire la topographie de leur ville. Du reste Jane donne déjà un cours dans neuf classes de « l'ECOL'INT. »*. Et puis, Jane voudrait aussi que chaque femme, à défaut « d'une chambre à soi », puisse disposer au moins d'un coin, d'une table à soi, et que son portefolio puisse servir de base à une meilleure organisation des journées. Elle donne des conférences-démonstrations sur le thème : comment arranger un coin d'information chez soi.

Renseignements : Jane Thiébaud, GENEVA PORTEFOLIO, case postale 166, Genève 8.

(* Ecole internationale)

Michèle Stroun

Info-femmes

Centre-femmes (Genève)

Vendredi 30 avril, dès 20h.30, soirée de lecture avec Huguette Junod qui lira ses textes. Que toutes celles qui désirent faire de même la contactent (tél. (022) 712914).

En outre, le Comité contre le viol se réunit tous les jeudis soir au Centre-femmes pour discuter de la campagne contre le viol. (Dès 21 h., tous les jeudis, salle arrière).

Centre-femmes, bd Saint-Georges 5, Genève.